

ON DEMANDE SI M. RYAN SERA INVITÉ À COMPARAÎTRE
DEVANT LE COMITÉ

L'hon. Roch La Salle (Joliette): Je désire poser une question supplémentaire, madame le Président. Le très honorable premier ministre a parlé de mon chef au Québec. Je pense qu'il a voulu parler du premier ministre du Québec. Contrairement au premier ministre du Canada, je respecte mon premier ministre du Québec et tous les autres premiers ministres, y compris celui de l'Île-du-Prince-Édouard.

Le premier ministre parle du résultat du référendum. Il a peut-être oublié que M. Ryan n'est plus à ses côtés sur la méthode qu'il veut employer pour rapatrier la Constitution. Étant donné les circonstances, est-ce que le premier ministre va au moins s'assurer que le chef du parti libéral du Québec sera invité devant le comité parlementaire pour exposer son opposition, non pas au principe du rapatriement, pas plus que moi d'ailleurs, mais à la méthode que le premier ministre emploie actuellement?

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, si le comité veut entendre M. Ryan, je l'encouragerais fortement à écouter ses instances. Plusieurs premiers ministres provinciaux ont indiqué le désir de participer. Comme il n'y a pas beaucoup de libéraux dans le groupe, je serais fort heureux de voir un libéral devant ce comité, indiquant qu'il y a dans ce parti-là des hommes fort respectables et fort responsables. Ce sera au comité de décider. Pour ce qui est de la méthode dont parle le député, il semble que nous nous sommes expliqués assez longuement là-dessus, savoir, que la méthode suivie jusqu'ici avait produit 53 ans d'embâcle, et que les Québécois pas plus que les autres Canadiens ne semblent disposés à voir leurs hommes politiques s'engager à un aussi long terme encore une fois sans résoudre le problème.

M. La Salle: Pas par n'importe quel moyen!

M. Trudeau: Pas par n'importe quel moyen, madame le Président! Je me permets de rappeler la parole de Péguy qui disait, en parlant des anciens, mais où il a appliqué cela également à certains hommes politiques de la trempe de mon vis-à-vis: «Ils ont les mains pures, parce qu'ils n'ont pas de mains. Lorsqu'on veut faire quelque chose, bien sûr, il faut mettre les mains à la pâte.»

[Traduction]

LE PARALLÈLE ENTRE LA DISCUSSION DE LA LOI SUR LES
BANQUES ET CELLE DE LA CONSTITUTION

M. Don Blenkarn (Mississauga-Sud): Madame le Président, ma question s'adresse également au premier ministre. La loi sur les banques est maintenant déposée à la Chambre depuis trois législatures. Elle a subi cinq révisions différentes, y compris celle du comité. Elle a été pleinement débattue. Il y a eu des audiences complètes au comité à la fois au cours de la présente législature et de celles qui l'ont précédée et ce au

Questions orales

Sénat et à la Chambre. Le premier ministre considère-t-il qu'à la différence de la constitution du pays, les banques ont le droit d'être pleinement représentées et de se faire entendre?

Des voix: Bravo!

Le très hon. P. E. Trudeau (premier ministre): Madame le Président, je n'ai pas compris le début de la question parce qu'on échangeait des propos d'un côté à l'autre de l'allée de la Chambre. Permettez-moi de répéter au député qui semble avoir mentionné depuis combien de temps la loi sur les banques est en discussion, que nous discutons depuis 53 ans du rapatriement de la constitution.

Des voix: Bravo!

● (1500)

M. Blenkarn: Le premier ministre doit savoir que nous n'avons pas discuté de sa résolution pendant 53 ans...

Des voix: Bravo!

M. Blenkarn: Afin que la résolution soit discutée et examinée à fond, le premier ministre voudrait-il accorder au comité spécial une période de temps égale à celle que le Parlement a déjà passée à étudier la loi sur les banques?

M. Trudeau: Madame le Président, cette question est si importante, la question de l'échéancier est si importante...

Des voix: Pourquoi?

M. Hawkes: Pourquoi, pourquoi, pourquoi?

Une voix: Tout doux!

Mme le Président: A l'ordre, je vous prie.

M. Clark: Pourquoi n'était-ce pas important hier?

M. Trudeau: ... que le ...

Mme le Président: A l'ordre, voyons!

Une voix: Asseyez-vous, Pierre.

Mme le Président: A l'ordre. Le très honorable premier ministre.

Des voix: Oh, oh!

Mme le Président: La parole est au député de Mission-Port Moody.

* * *

LES COMMUNICATIONS

LES STATIONS TERRESTRES—LA FERMETURE DE GOLDEN
CABLEVISION

M. Mark Rose (Mission-Port Moody): Madame le Président, il n'est pas facile de suivre ce qui se passe ici.

Des voix: Oh, oh!

M. Rose: Mon collègue dit qu'il faut en remercier le ciel.